

Appel à contribution

Un numéro d'*Émulations, revue de sciences sociales*, à paraître en 2023 aux Presses universitaires de Louvain, sera consacré au thème « Construction et dynamiques des problèmes de “santé environnementale” », sous la direction de Corinne Delmas, Université de Nantes/CENS (UMR6025) et Jean-Baptiste Comby, Université Paris 2/CARISM (EA2293).

Argumentaire

L'« environnement » est aujourd'hui appréhendé comme l'un des déterminants de la santé ; en 2007, en France, une enquête de l'INPES montrait déjà l'importance de ce facteur aux yeux des personnes interrogées dont près de 44% estimaient avoir, au cours de leur vie, « un risque plutôt élevé » de développer un cancer du fait de leur environnement (Menard et al., 2008). Des risques sanitaires liés à l'environnement, représentés notamment par les organismes génétiquement modifiés (OGM), antennes-relais, pesticides, pollutions (atmosphériques, aquatiques, etc.) ou substances chimiques émanant d'objets du quotidien (bisphénol A contenu dans des biberons, les bouteilles d'eau et de très nombreux objets de cuisine, etc.), sont aujourd'hui régulièrement débattus dans diverses arènes et médias. L'inquiétude suscitée par des dangers multiples et « invisibles » (Guilleux, 2015) a encore été exacerbée dans un contexte de crise sanitaire. À cet égard, la COVID-19 a jeté une lumière crue sur les liens étroits existant entre santé et environnement, ravivé certaines mises en garde scientifiques et écologistes (Bécot, Frioux, Marchand, 2019) et mis en exergue le risque climatique ainsi que ses incidences sur la santé humaine et sur le système de santé. Elle a également renforcé les contestations de notre modèle sanitaire, en rendant visibles les limites d'une approche de la santé centrée sur un modèle curatif au détriment, bien souvent, d'un modèle préventif promu par la santé publique (Fassin, 2008), lequel reste toutefois focalisé sur les comportements à risques plutôt que sur les expositions environnementales (Berlivet, 2004). C'est également « l'après-COVID » qui est au cœur des préoccupations alors que la pandémie a conforté un sentiment de précarité face à la menace que les perturbations humaines de notre écosystème font peser sur nos existences, à l'échelle locale comme mondiale.

La diversité des acteur·trices en présence et des approches existantes que traduit la pluralité des dénominations utilisées (« santé-environnement », « écosanté », « santé environnementale », « santé durable », « risques sanitaires et environnementaux », « santé durable », etc.), ainsi que les conflits qui les animent, rendent toutefois incertains le périmètre et l'institutionnalisation de la « santé environnementale ». D'une part, des situations de doutes et d'incertitude persistent s'agissant de la plupart des risques liés à l'alimentation, à la manipulation du vivant, aux pollutions environnementales ou à l'émergence de nouveaux virus. D'autre part, on observe des décalages entre la connaissance des problèmes, leur visibilité et leur prise en charge publique. Cela invite à cibler la construction des problèmes de « santé environnementale » dans un contexte de mise en discussion de notre système de santé publique. Comment penser les alternatives ? Qui les porte ?

Le pari est d'éclairer dans ce dossier la production des savoirs, à partir de l'étude de mobilisation(s) autour des questions de « santé environnementale » (Guilleux, 2015) (**Axe 1**) et/ou de la construction de problème(s) de santé publique liés aux risques environnementaux (Neveu, 2015 ;

Gilbert, Henry, 2009) (**Axe 2**). Les perspectives pourront être : historiques pour saisir la genèse de cette catégorie d'action qu'est la « santé environnementale » ; sociologiques pour établir les configurations, rapports de force et trajectoires des militants, fonctionnaires, experts, scientifiques ou journalistes aux prises avec ces enjeux ; relever des sciences sociales du politique ou de l'information et de la communication pour rendre compte des courtages au principe de leur publicisation ; ou encore s'inscrire dans les *science studies* pour expliciter les controverses et la fabrique des savoirs comme de la méconnaissance en la matière. Les articles gagneront à emprunter à ces différents regards disciplinaires qui se complètent pour comprendre la construction et la dynamique des problèmes de « santé environnementale ».

Axe 1. Fabriques de la (mé)connaissance scientifique et publicisation des problèmes de « santé environnementale »

Tandis que de nombreuses recherches sur les problèmes de santé publique ciblent le rôle des administrations et des organismes produisant de l'expertise (Gilbert, Henry, 2009), ce premier axe pose l'hypothèse d'une centralité de la production des savoirs dans les dynamiques de construction politique et médiatique des problèmes de « santé environnementale ». Les articles pourront ainsi se centrer sur la question des instruments et de la solidification des contours du problème, interroger les conditions de possibilité de production du (ou des) savoir(s) ou *a contrario*, le maintien de situations d'ignorance. Si la fabrication de l'ignorance fait l'objet d'un domaine d'étude dynamique (Henry, 2017, 2021 ; Jouzel, 2019 ; Dedieu et Jouzel, 2015 ; Proctor, Chiebinger, 2008 ; Proctor, 2014 ; Boudia, Jas, 2019), les logiques multiples expliquant son maintien (travail de réduction, « *undone science* », organisation du travail d'évaluation des risques, etc.) restent encore à élucider. Les articles pourront donc, en s'inscrivant dans les perspectives désormais ouvertes par ces récents travaux, cibler des enjeux de « santé environnementale » discrets et souffrant d'ignorance. Inversement, des articles portant sur des enjeux de « santé environnementale » qui font grand bruit et/ou qui ne se heurtent pas à la manufacture du doute seront également les bienvenus. Il s'agira ainsi d'apprécier les luttes autour des (mé)connaissances scientifiques à partir des jeux d'acteur·trices et du rôle des rapports de force entre différentes parties prenantes à propos de problèmes aux trajectoires plus ou moins discrètes (Gilbert, Henry, 2012).

Les enquêtes pourront revenir sur les conditions de production des différents types de savoirs et de disciplines mobilisés, transformés et créés pour construire des enjeux de « santé environnementale » (épidémiologie, expologie, toxicologie, etc.). D'autres sujets de questionnement concernent la réorientation par les questions des concepts, méthodes, approches et finalités des activités scientifiques et intellectuelles. Les contributions porteront par exemple sur les difficultés que rencontre l'approche épidémiologique pour appréhender ces risques environnementaux, comparativement aux « comportements à risque » individuels plus faciles à « modéliser », mieux connus et plus souvent pointés. Les suspicions suscitées par la science peuvent également être traitées ; des éclairages sur les liens entre les chercheurs et les industriels (Thébaud-Mony, 2014) seront à cet égard les bienvenus. Les articles pourront également examiner la réévaluation de théories et de disciplines au service de problématiques de « santé environnementale », et plus généralement la manière dont ces dernières prennent part à la hiérarchisation des savoirs mais aussi à leur cloisonnement ou, au contraire, à leur décloisonnement, comme cela peut être observé à propos des possibilités d'intersection entre « santé au travail » et « santé environnementale » que permet la notion de « justice environnementale » (Bécot, Malfilatre, Marchand, 2021 ; Davies, Mah, 2020) ; étudier la place des savoirs scientifiques dans les politiques publiques en matière de santé au travail et de santé environnementale facilite par exemple la compréhension de la manière dont des salarié·es ou des riverain·e·s produisent leurs propres savoirs et contribuent à infléchir l'action publique (Ottinger, 2013).

Comment des professionnel·es appartenant à deux domaines de connaissance distincts – la santé et l'environnement – se rencontrent et s'organisent au sein de cette nouvelle catégorie d'action ? Qui a intérêt à ce rapprochement ? Quels types de profits peut-il générer ?

Les contributions pourront aussi porter sur les canaux institutionnels au moyen desquels ces savoirs transitent en direction du champ politique. Lorsque ces circulations s'opèrent *via* l'intervention directe de scientifiques et d'intellectuel·les, on pourra s'intéresser aux formes que celle-ci prend, aux registres mobilisés (prophétique, expert, d'alerte, pédagogique, etc.) et aux ressources rendant possible les interventions au-delà des espaces académiques et intellectuels. Dans d'autres cas, l'attention pourra porter sur les chaînes de médiation qui relaient, traduisent et hiérarchisent une parole savante dans les médias, au sein des institutions et organisations politiques, associatives ou militantes, ainsi que sur les déplacements ou formes de politisation qui en résultent. Les articles pourront, enfin, s'intéresser aux échelles, espaces, niveaux et temporalités où interviennent les savoirs et les scientifiques pour construire les problèmes de « santé environnementale » : comment circulent les connaissances et les professionnels entre différents espaces (nationaux, européens, internationaux), et/ou période ? Comment ces déplacements transforment-ils les savoirs et leurs usages ?

Il conviendra de rapporter la problématisation politique de la « santé environnementale » à des controverses et concurrences scientifiques. Quelles sont les logiques qui sous-tendent ces dernières ? Celles-ci peuvent renvoyer à des incertitudes et des débats proprement scientifiques, aux opportunités politiques qu'ils ouvrent ou à des facteurs davantage économiques, politiques ou sociétaux (opposition d'intérêts économiques, sociaux ou politiques ; arbitrages politiques entre la santé, l'écologie et d'autres enjeux etc.). Les articles pourront également interroger les interdépendances entre différents registres, notamment scientifiques, politiques ou médiatiques. Comment des notions servant à construire les questions de « santé environnementale » sont-elles définies et interprétées *via* des relations entre savant·es et profanes, à l'intersection d'espaces scientifiques, politiques, militants, culturels et médiatiques ? À ce sujet, les articles devront articuler l'étude des discours et celle des relations sociales qui les rendent possibles et/ou agissants.

Axe 2. Les configurations sociales au principe des heurs et malheurs de la « santé environnementale »

Le second axe s'ancre dans une approche configurationnelle, au sens de Norbert Elias, des problèmes de « santé environnementale ». Les articles s'intéresseront aux changements de différents espaces (scientifiques, médiatiques, militants, partisans, économiques, etc.) liés aux enjeux écologiques et de « santé environnementale » ainsi qu'à leur politisation. Il s'agira par exemple d'étudier comment les oppositions politiques relatives à ces questions se réfractent au sein de ces espaces, que ce soit *via* l'importation de problématiques issues d'espaces militants ou l'appréciation de travaux académiques au regard de leurs affinités avec des mouvements politiques se revendiquant ou non de l'écologie.

Seront interrogées les formes et les conditions de possibilité des interventions publiques de différentes catégories d'acteur·trices au sujet de ces problèmes : collectifs (tels que des réseaux de santé environnement, des associations de riverain·es, les syndicats, les partis politiques, etc.), militant·es, professionnel·les (du sanitaire et du social, de la science, des médias, etc.), expert·es, « victimes », « lanceur·ses d'alerte », etc. Les contributions s'attacheront à décrire les interdépendances entre ces différents acteur·trices de manière à rendre compte des diverses trajectoires des problèmes de « santé environnementale ». Ceux-ci peuvent par exemple connaître une publicisation liée à un changement de cadrage, comme dans le cas de l'amiante érigée en problème de santé publique et non plus de santé au travail (Henry, 2007). Ils peuvent, au contraire, rester confinés, à l'instar de la pollution de l'air intérieur, guère publicisée en raison notamment du caractère éclaté de son traitement médiatique, de la juxtaposition de réglementations et des

particularités de mobilisations principalement portées par des acteur·trices issues de différents secteurs et proches des sphères institutionnelles (Crespin *et al.*, 2015).

Des textes analysant les concurrences/interdépendances entre les différents problèmes pouvant relever de la « santé environnementale », en sociologisant les approches en termes d'agenda, offriraient enfin un regard original. De même, des analyses de la mise en visibilité des victimes (et de leur surface sociale) de ces problèmes seraient fécondes.

Les contributions pourront enfin réfléchir aux relations, idées, institutions et dispositifs d'action publique qui favorisent, freinent et orientent les recherches consacrées aux problématiques de « santé environnementale ». L'analyse peut porter aussi bien sur la représentation d'intérêts industriels dans le champ académique que sur des obstacles épistémiques. Les transformations du champ intellectuel liées à ces problèmes gagneraient à être comparées à celles occasionnées par d'autres luttes intellectuelles, politiques et sociales (luttes de classe, féminisme, décolonisation, etc.).

Ces thématiques, loin d'être fermées, pourront être déclinées de multiples manières, selon les propositions adressées par leurs auteur·e·s. Certaines perspectives pourront être privilégiées, parmi lesquelles celle du genre avec la mise en visibilité croissante de cette variable en matière d'expositions environnementales, en lien avec le contexte de pandémie (Vidal, 2020), ou encore eu égard l'action de certains mouvements et mobilisations féministes, écoféministes et communautaires dans différents contextes nationaux (par exemple en France mais aussi outre Atlantique, au Canada), européens ou internationaux. Les articles pourront également interroger le rôle joué par la pandémie dans l'émergence ou la reconnaissance de certains problèmes, en analysant par exemple la manière dont la crise a pu constituer un révélateur. Les perspectives comparatives entre plusieurs contextes nationaux ainsi qu'avec d'autres épisodes épidémiques peuvent être envisagées. Il s'agira notamment de comprendre comment ces liens ont été déclinés selon les contextes nationaux, historiques et pandémiques. Comment ont-ils été mis en avant et en évidence sur diverses scènes (médiatique, politique, etc.) et par différents acteur·trices (scientifiques, politiques, journalistes, etc.) ? Quelles positions ont pu être prises selon les disciplines et spécialités ? Les articles pourront également cibler la production des savoirs dans la construction des problèmes de « santé environnementale » en lien avec le changement climatique et les maladies infectieuses (notamment à transmission vectorielle).

Modalités de soumission

Les propositions d'articles sont à envoyer avant le 31 janvier 2022 aux quatre adresses suivantes : corinne.delmas@univ-nantes.fr, jbay20@gmail.com, aurore.loretti@revue-emulations.net, kevin.toffel@revue-emulations.net.

Les propositions, d'une longueur maximum de 1000 mots, comprendront le titre de l'article, le résumé de l'argument, ainsi qu'une notice bio-bibliographique indiquant la discipline et le statut professionnel de chaque (co-)auteur·e.

Les contributions gagneront à s'appuyer sur un matériau empirique solide. Elles pourront provenir de toutes les disciplines des sciences sociales et concerner toutes les aires géographiques. Les consignes aux auteur·e·s sont téléchargeables au bas de la page suivante : <https://ojs.uclouvain.be/index.php/emulations/cfp/consignes>

Calendrier

- 31 janvier 2022 : date limite pour l'envoi des propositions d'articles
28 février 2022 : communication des décisions aux auteur·e·s
30 mai 2022 : envoi des manuscrits V1 (45 000 signes espaces compris)
29 juillet 2022 : retour des évaluations aux auteur·e·s
26 septembre 2022 : envoi des manuscrits V2
14 novembre 2022 : retour des évaluations aux auteur·e·s
12 décembre 2022 : envoi de la V3 des manuscrits à la revue
16 janvier 2023 : retour des évaluations finales aux auteur·e·s
6 février 2023 : finalisation du numéro

Bibliographie indicative

- BECOT R., FRIOUX S., MARCHAND A. (2019), « Santé et environnement : les traces d'une relation à haut risque », *Ecologie & Politique*, n° 58, p. 9-20.
- BECOT R., GHIS MALFILATRE M., MARCHAND A. (2021), « Pour un décloisonnement scientifique de la santé au travail et de la santé environnementale », *Sociétés contemporaines*, n° 121, p. 5-27.
- BERGERON H., CASTEL P. (2014), *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF.
- BERLIVET L. (2004), « Une biopolitique de l'éducation pour la santé. La fabrique des campagnes de prévention », in D. FASSIN, D. MEMMI, *Le Gouvernement des corps*, Paris, Éditions de l'EHESS, p. 37-75.
- BORRAZ O. (2008), *Les politiques du risques*, Paris, Presses de Science po.
- BOUDIA S., JAS N. (2019), *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Éditions Quae.
- CRESPIN R., FERRON B., HOURCADE R., JAMAY F., LE BOURHIS J.-P., OLLITRAULT S. (2015), *Air intérieur : actions publiques et jeux d'acteurs*, Rapport CNRS ADEME.
- DAVIES T., MAH A. (dir.) (2020), *Toxic truths. Environmental Justice and Citizen Science in a Post-Truth Age*, Manchester, Manchester University Press.
- DEDIEU F., JOUZEL J.-N. (2015), « Comment ignorer ce que l'on sait ? », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n° 1, p. 105-133.
- GILBERT C., HENRY E. (dir.) (2009), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte.
- GUSFIELD J. (2009 [1981]), *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant, la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.
- FASSIN D., HAURAY B. (dir.) (2010), *Santé publique. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- FASSIN D. (2008), *Faire de la santé publique*, Rennes, Éditions de l'EHESSP.
- FRICKEL S., GIBBON S., HOWARD J., KEMPNER J. (2010), « Undone Science: Charting Social Movement and Civil Society Challenges to Research Agenda Setting », *Science, Technology and Human Values*, n° 35, vol. 4, p. 444-473.
- GAUDILLIERE J.-P., JAS N. (2016), « La santé environnementale au-delà du risque. Perturbateurs endocriniens, expertise et régulation en France et en Amérique du Nord », *Sciences sociales et santé*, n° 3, vol. 34, p. 5-18.

- GILBERT C., HENRY E. (2012), « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, n° 531, p. 35-59.
- GUILLEUX C. (2015), *L'institutionnalisation de la santé environnementale en France*, Thèse de sociologie, Université d'Aix-Marseille, Marseille.
- HAURAY B. (dir.) (2020), « Introduction - Conflits d'intérêts et santé publique : l'apport des sciences sociales », *Sciences sociales et santé*, n° 3, vol. 38, p. 5-19.
- HENRY E. (2007), *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public*, Rennes, PUR.
- HENRY E. (2017), *Ignorance scientifique et inaction publique. Les politiques de santé au travail*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- HENRY E. (2021), *La fabrique des non-problèmes. Ou comment éviter que la politique s'en mêle*, Presses de Sciences Po, Paris.
- JOUZEL J.-N. (2019), *Pesticides. Comment ignorer ce que l'on sait*, Paris, Sciences Po.
- MENARD C., GIRARD D., LÉON C., BECK F. (dir.) (2008), *Baromètre santé-environnement 2007*, Saint-Denis, INPES.
- MICHAELS D. (2008), *Doubt is their Product: How Industry's Assault on Science Threatens your Health*, Oxford, Oxford University Press.
- MURPHY M. (2006), *Sick Building Syndrome and the Problem of Uncertainty*, Durham, Duke University Press.
- NEVEU E. (2015), *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin.
- ORESKE N., CONWAY E. (2012 [2010]), *Les Marchands de doute*, Paris, Éditions Le Pommier.
- OTTINGER G. (2013), *Refining Expertise: How Responsible Engineers Subvert Environmental Justice Challenges*, New York, New York University Press.
- PROCTOR R. (2014 [2011]), *Golden Holocaust. La conspiration des industriels du tabac*, Paris, Éditions des Equateurs.
- PROCTOR R., CHIEBINGER L. (eds.) (2008), *Agnotology: The Making and Unmaking of Ignorance*, Stanford, Stanford University Press.
- Revue française des affaires sociales*, (2021) « Sécurité sanitaire et réactions au covid-19 », n° 2.
- THEBAUD-MONY A. (2014), *La science asservie. Santé publique : les collusions mortifères entre industriels et chercheurs*, Paris, La Découverte.
- VIDAL C. (2020), *Femmes, Santé et Environnement : La vulnérabilité des populations féminines*, Comité d'éthique de l'Inserm.